



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11057/Add.273
30 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Renseignements supplémentaires sur l'application du cessez-le-feu
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Syrie le 29 janvier 1974 :

Rapports sur les activités terrestres :

- a) Patrouille 41 [point 2367-3026 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 41 1/ et 9 h 42 et entre 11 h 49 et 12 h 44 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 12 h 7 et 12 h 13 tir d'artillerie par les forces israéliennes.
- b) Patrouille 38 [point 2395-3049 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 41 et 9 h 45 et entre 12 h 8 et 12 h 14 tir de roquettes par les forces syriennes. Entre 11 h 49 et 12 h 18 et entre 12 h 41 et 12 h 42 tir de mortier par les forces syriennes.
- c) Patrouille 44 [point 2519-2911 (coordonnées approximatives)] : A 10 heures, et cessant immédiatement, tir d'artillerie par les forces israéliennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).